

Justificatif généré le 21/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

21/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288804>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001826\_2022-04-06

AIT-IDIR NORA EURL

Société à responsabilité limitée

40 rue des Blancs Manteaux, 75004 Paris

R.C.S. : Paris 879 262 210

Activité : Sophrologie, accompagnement en individuel et en groupe pour enfant, ados, adultes et conseil en fleur de Bach pour enfant, ados, adultes, animaux et végétaux.

## Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 06 avril 2022

**Greffes du Tribunal de Commerce de Paris.** Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Athena en la personne de M<sup>e</sup> Camille Steiner 16 rue Friant 75014 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises( Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité( Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises( Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)